

Bulletin du 25 septembre 2019

L'Assemblée, présidée par la vice-présidente Mme Yasmine Atlas, a tenu sa première séance de rentrée avec une nouvelle délégation étudiante issue des élections de mai dernier.

L'élection du-de la président-e n'a pas pu avoir lieu faute du quorum requis et est donc reportée à la séance du 30 octobre prochain.

Le calendrier des séances 2019-2020 a été approuvé. Les séances de l'Assemblée se tiendront les 30 octobre et 27 novembre 2019 ainsi que les 19 février, 11 mars, 8 avril, 20 mai et 17 juin 2020.

L'Assemblée a préavisé positivement et à l'unanimité le Règlement du personnel de l'université, à l'exception des articles 190, lettre d et 193 chiffre 4 qui instaurent une rémunération supplémentaire pour les professeur-e-s dans le cadre de direction de projets de recherche compétitifs d'envergure et de direction de programme de formation de continue. Pour une large majorité de l'Assemblée, d'autres pistes devraient être recherchées que celles de la seule incitation financière.

Le rapport « Pour une promotion efficace de la relève » ([lien](#)) a été présenté par Mme Valeria Wagner et M. Nicolas Fornerod, membres CCER de l'Assemblée. La présentation ([lien](#)) a donné lieu à un débat sur la structure institutionnelle des universités et sur la culture académique, qui ont toutes deux peu évolué malgré l'évolution des besoins auxquels doit répondre l'enseignement supérieur. Pour permettre à l'Assemblée de poursuivre la discussion de manière efficace, et en concertation avec les autres organes de gouvernance, le Recteur s'est engagé à revenir avec des pistes de réflexion concrètes inspirées des recommandations du rapport.

Enfin, dans le cadre des motions votées par l'Assemblée en 2018 sur la réorganisation des espaces au sein des bâtiments de l'université, et en lien avec la politique de développement durable mise en place par le rectorat, le cadre stratégique de la restauration universitaire a été présenté par M. Fabrice Calame, adjoint au rectorat. Un groupe de pilotage devrait être mis en place afin de permettre une consultation la plus large possible.

La séance s'est terminée à 22 heures.